

12. La population canadienne était surtout occupée, en 1766, de l'arrivée du nouvel évêque de Québec, Mgr. Jean Olivier Briand, qui s'était fait sacrer en France. L'Eglise du Canada était sans évêque depuis la mort de Mgr. de Pontbriand, en 1760.

13. Le général Murray fut remplacé, dans le gouvernement général du Carleton, en 1766. A son arrivée à Londres, le général Murray mit devant les yeux des ministres le recensement qu'il avait fait faire en 1765, pour prouver qu'il n'y avait pas en Canada un protestant contre 150 catholiques, et que, par conséquent, il était de la dernière injustice d'exclure ces derniers du gouvernement. Les commissaires chargés de conduire l'investigation, firent rapport, en 1767, que les accusations portées contre le général Murray étaient mal fondées ; mais son acquittement ne le fit point revenir au Canada.

14. Peu après l'arrivée de Carleton, l'Angleterre suivit, à l'égard des Canadiens, une politique plus juste et plus libérale. Elle commença par suspendre l'exécution des instructions royales qui ordonnaient d'expulser du pays tous les habitants qui refuseraient de prêter le serment du test, et qui n'étaient rien moins que l'expulsion du pays de tous les Canadiens, ceux-ci étant tous catholiques.

15. Ce changement dans la politique de l'Angleterre fut occasionné par la crainte que l'attitude menaçante des autres colonies lui inspirait, à savoir, de perdre toute l'Amérique du Nord. Cette attitude des anciennes colonies de l'Angleterre provenait d'une loi sur le timbre et du pouvoir que la métropole s'arrogeait de les taxer sans leur consentement, au moyen de la représentation.

CHAPITRE II.

De l'Acte de Québec, à l'Acte constitutionnel (1774-1791).

SOMMAIRE.

1. 1. Acte de Québec.—5. Les Canadiens repoussent les offres du parti révolutionnaire.—6. Commencement des hostilités.—6. 7. Reddition des forts Carillon, Saint-Frédéric, Chambly et Saint-Jean.—8. Montgomery marche sur Montréal.—8. Fuite de Carleton.—9. 10. Reddition de Montréal.—11. 12. Montgomery assiège Québec.—13. Retraite de l'armée américaine.—14. Le général Burgoyne.—15. 16. Défaite du général Thompson.—17. Combat naval sur le lac Champlain.—18. Expédition du général Burgoyne.—19. Administration de Carleton.—20. 21. Despotisme de Haldimand.—25. Traité de 1783.—28. Arrivée de lord Dorchester.—30. Constitution de 1791. 31. Population du Canada.

1. A la nouvelle du mouvement insurrectionnel des colonies, le Parlement anglais se hâta, en 1774, de voter une loi appelée *Acte de Québec*, pour réorganiser le gouvernement de la province de Québec. Cette nouvelle loi reculait les limites données à cette province, dix ans auparavant ; elle conservait aux catholiques les droits que leur avait garantis la capitulation de Montréal, et les dispensait du serment du test ; elle rétablissait les anciennes lois civiles, avec liberté de tester de tous ses biens, et confirmait l'usage des lois criminelles anglaises ; enfin, elle établissait un Conseil législatif devant être composé au moins de 17 membres, et de 23 au plus, catholiques ou protestants.

2. Après la publication de cet Acte, les protestants du Canada en demandèrent la révocation ; mais le Parlement anglais rejeta leur pétition. Les autres colonies anglaises de l'Amérique en manifestèrent aussi hautement leur mécontentement, dans un congrès qu'elles tinrent à Philadelphie, le 4 septembre 1774.

3. Cet Acte, tout en rassurant les Canadiens, ne contribua pas peu à les attacher à la couronne d'Angleterre.

4. Pendant que le Congrès de Philadelphie exposait les griefs des colons, le général Carleton inaugurait, dans la ville de Québec, la nouvelle Constitution. Il crut devoir travailler plus que jamais à s'attacher les Canadiens par des actes de

faveur et de justice. Sur 23 membres du Conseil législatif, un tiers fut choisi parmi les catholiques. Plusieurs Canadiens furent aussi nommés à des charges publiques. Il n'y avait pas de temps à perdre ; déjà le Congrès américain leur avait envoyé une adresse, les sollicitant de se joindre aux autres colonies, pour défendre, avec elles, leurs droits et leur liberté.

5. L'adresse du Congrès américain fit dans le pays une assez grande sensation, surtout parmi les Anglais, qui, n'espérant plus dominer exclusivement, se firent révolutionnaires. La situation de Carleton était devenue très-difficile ; mais la noblesse et le clergé, qui craignaient d'exposer leur religion et leur nationalité, en devenant partie intégrante d'une république anglaise et protestante, réussirent à maintenir presque toute la population dans la neutralité.

6. N'ayant pu gagner les Canadiens, le Congrès américain, informé d'ailleurs que l'Angleterre allait employer la force des armes, résolut de commencer immédiatement les hostilités. Au commencement de mai 1775, les forts Carillon, Saint-Frédéric, Chambly et Saint-Jean tombaient en son pouvoir. Il nommait en même temps George Washington général en chef de ses armées.

7. Après ces premiers succès, le Congrès fit circuler dans tout le Canada une nouvelle proclamation, qui n'eut pas plus de résultat que la première.

8. Le général Montgomery, commandant l'armée américaine, ne fut pas plus tôt maître du fort Saint-Jean, qu'il marcha droit sur Montréal, et fit occuper Sorel et les Trois-Rivières. Ne croyant pas possible de défendre Montréal, le général Carleton avait abandonné cette ville pour aller s'enfermer à Québec.

9. Quand le gouverneur arriva à Québec, il trouva la population divisée en deux camps. La cause anglaise au Canada était en ce moment dans un état presque désespéré. Si les Canadiens eussent fait cause commune avec les insurgés, c'en était fait de la puissance anglaise au Canada, et, probablement dans toute l'Amérique du Nord.

10. Pendant que le gouverneur fuyait, Montréal avait ouvert ses portes à Montgomery. De cette ville, le général américain marcha sur Québec. Aux premiers jours de décembre, il parut devant les murs de cette place, à la tête de 1000 à 1200 cents hommes, après avoir été rejoint par le général Arnold, venu par la vallée de la rivière Kénébec et celle de la Chaudière.

11. Dans la nuit du 30 ou 31 décembre, les Américains tentèrent d'emporter la ville d'assaut ; mais ils furent si vigoureusement reçus, qu'ils durent se retirer, après avoir perdu leur chef, le général Montgomery, qui fut tué avec plusieurs des principaux officiers.

12. Après la mort de Montgomery, le commandement de l'armée américaine fut dévolu au général Arnold, qui s'éloigna un peu de Québec en attendant des secours qu'il demanda au Congrès. Ayant reçu quelques renforts commandés par le général Thomas, les Américains reprirent le siège de la ville en mars 1776, mais leurs batteries n'y causèrent aucun dommage.

13. A la nouvelle de l'approche de quelques vaisseaux anglais, le général Thomas s'empressa de lever le siège de Québec. Surpris au milieu de ce mouvement, par une sortie que fit le gouverneur, il précipita sa retraite, et fut obligé de laisser en arrière son artillerie, ses bagages, ses munitions et une partie de ses malades.

Les Américains perdirent, au siège de Québec, cent hommes tués ou blessés, y compris six officiers, sans compter 426 prisonniers de guerre.

14. Voulant soumettre les colonies insurgées, l'Angleterre envoya un corps de 8000 vétérans, sous le commandement du général Burgoyne, qui arriva à Québec au mois de mai 1776. Le plan de ce général était d'opérer par le Canada une jonction

les griefs des colons ?—5. Comment fut reçue, dans le pays, l'adresse du Congrès américain ?—6. N'ayant pu gagner les Canadiens, quel parti prit le Congrès américain ?

7. Que fit le Congrès après les premiers succès de ses troupes ?—8. Que fit le général Montgomery, après la prise du fort Saint-Jean ?—9. Dans quel état le gouverneur trouva-t-il Québec, lorsqu'il y arriva ?—10. Qu'avait fait Montréal pendant que le gouverneur fuyait ? Ou celui-ci marcha-t-il ?—11. Que tentèrent les Américains, dans la nuit du 30 au 31 décembre ?—12. A qui fut dévolu le commandement de l'armée américaine, après la mort de Montgomery ? Que firent les Américains, ayant reçu quelques renforts commandés par le général Thomas ?

13. Quel parti prit le général Thomas, à la nouvelle de l'approche des vaisseaux anglais ?—14. Que fit l'Angleterre voulant soumettre

12. Quel objet surtout occupait alors la population canadienne ?—13. Par qui le général Murray fut-il remplacé dans le gouvernement du Canada ? Que fit-il à son arrivée à Londres ?—14. Quelle politique suivit l'Angleterre à l'égard des Canadiens, peu après l'arrivée de Carleton ?—15. Quel fut la cause de ce changement ?

1. Quelle mesure le parlement anglais prit-il, en 1774, à la nouvelle du mouvement insurrectionnel de ses colonies ?—2. Que firent les protestants du Canada après la publication de cet Acte ? Plut-il davantage aux autres colonies anglaises de l'Amérique ?

3. Quel effet produisit cet acte sur les Canadiens ?—4. Que faisait le général Carleton, pendant que le Congrès de Philadelphie exposait